



**RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Arrêté fixant la liste des candidats admis
au Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Formateur Académique
CAFFA - Session 2024**

Le Recteur de la région académique de La Réunion

Recteur de l'académie de la Réunion,

Vu le décret n° 2015-885 du 20 juillet 2015 relatif aux conditions de nomination des personnels enseignants du second degré et des conseillers principaux d'éducation aux fonctions de formateur académique ;

Vu l'arrêté du 20 juillet 2015 fixant l'organisation du certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique ;

Vu le procès-verbal de délibération des admissions en date du 30 avril 2024 ;

Arrête :

Article 1^{er} : Les candidats dont les noms suivent sont déclarés admis :

- Madame AMOURDOM Sandrine
- Madame BENJAMIN Corinne
- Madame CANAVERA Marion
- Madame GRONDIN Virginie
- Madame HIBON Aurélie
- Madame LE BOURG Sophie
- Madame LEBON Nadine
- Madame LEBON Sandrine
- Monsieur TAÏLAMÉE David-Rudy
- Monsieur TIEN-MI-TIÉ Nicolas

Article 2 : Monsieur le secrétaire général de la région académique de La Réunion, secrétaire général de l'académie de La Réunion est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 17 mai 2024

Pour le recteur de région académique,
recteur d'académie et par délégation,
La Cheffe de la Division des examens et concours
Signé
Abla ZENATI